

Fonds de recherche du Québec

Nature et Technologies Santé Société et Culture



**Soutenir et rehausser la recherche en
langue française : vers une action
structurante et concertée**

Comité intersectoriel étudiant
Juin 2024

Le [Comité intersectoriel étudiant \(CIE\)](#) est un comité du conseil d'administration du [Fonds de recherche du Québec](#) (FRQ). Son mandat est d'identifier des stratégies pour favoriser l'accessibilité du financement de la recherche, optimiser le potentiel de la relève ainsi que valoriser son rayonnement et ses impacts dans la société.

Composition du CIE

Yan Bertrand

David Carpentier

Catherine Cimon-Paquet

Maëlle Corcuff

Marie-Violaine D. Ponte

Gabrielle Duguay

Virginie Houle

Mathilde Jutras

Lawrence Labrecque

Samuel Leduc-Frenette

Félix Proulx-Giraldeau

Simone Têtu

Pour joindre le comité : cie@frq.gouv.qc.ca

Résumé exécutif

La *Charte québécoise de la langue française* prévoit désormais que « [t]out organisme de l'Administration qui, dans l'exercice de ses fonctions, offre des mesures d'aide financière à la recherche, sous toute forme notamment fondamentale, doit voir à ce que ces mesures, dans leur ensemble, contribuent au soutien et au rehaussement de la recherche en français » (RLRQ, c. C-11, art. 88.0.20). Cette nouvelle obligation législative découle d'un constat démontré par plusieurs études, soit l'anglicisation globale à l'échelle internationale de la production des connaissances scientifiques.

Dans ce contexte, le Fonds de recherche du Québec (ci-après « FRQ ») a développé dans les dernières années un ensemble de mesures afin de valoriser la science en français. Son comité intersectoriel étudiant (ci-après « CIE »), sensible aux questions touchant la relève en recherche, souhaite aussi contribuer à cette réflexion nécessaire, d'autant plus que celle-ci s'inscrit clairement son objectif stratégique d'« encourager l'engagement de la relève en lien avec les défis prioritaires sociétaux et en recherche ». Par conséquent, le double objectif du présent rapport vise, d'une part, à comprendre les habitudes linguistiques de la relève en recherche au Québec à l'aune des contextes local et global d'anglicisation de la recherche et, d'autre part, à proposer des pistes d'action visant à valoriser et à revaloriser la mobilisation des connaissances en français.

Pour ce faire, le CIE s'est appuyé sur une démarche en trois temps. Il a consulté la relève dans le cadre des Journées de la relève en recherche 2022 de l'Acfas, produit une revue de la littérature scientifique sur le sujet et analysé les pistes d'action proposées dans le cadre du Forum sur la science en français organisé par le FRQ au printemps 2023. Les conclusions du rapport rejoignent les sombres constats déjà émis ailleurs quant à l'anglicisation massive de la production des savoirs scientifiques et à la dévalorisation systémique et persistante de la recherche en d'autres langues internationales comme le français. À la fin de ce document, le CIE propose plusieurs idées structurantes utiles pour les acteurs du système de la recherche au Québec. Ces pistes d'actions sont toutefois d'abord adressées au FRQ afin que celui-ci accomplisse son mandat public qui vise, entre autres, à encourager et promouvoir l'utilisation du français au sein de l'ensemble de la communauté de recherche.

Sommaire des pistes d'action

L'anglicisation de la mobilisation des connaissances scientifiques et la dévalorisation relative de la recherche en français nécessitent des actions structurantes de la part du FRQ et des autres acteurs du milieu de l'éducation postsecondaire et de la recherche. Le présent rapport propose 24 pistes d'action dont le but est de soutenir et de rehausser la recherche en français, organisées selon les neuf objectifs et trois axes d'intervention suivants :

Axe A – Le français, langue de la science
Objectif 1. Mobiliser les parties prenantes pour la recherche en français
Objectif 2. Donner un soutien institutionnel à la science en français
Objectif 3. Sensibiliser la communauté de recherche sur la science en français
Objectif 4. Rehausser structurellement la recherche en français

Axe B – Le français, langue de la mobilisation des connaissances
Objectif 5. Soutenir l'accès à la publication dans les revues scientifiques francophones
Objectif 6. Favoriser la découvrabilité des contenus scientifiques francophones
Objectif 7. Soutenir les activités de mobilisation des connaissances en français

Axe C – Le français, langue de la relève en recherche
Objectif 8. Soutenir la formation en français de la relève
Objectif 9. Encourager la recherche <i>en</i> français et <i>sur le</i> français chez la relève

Table des matières

Résumé exécutif.....	i
Sommaire des pistes d'action.....	ii
Table des matières	iii
Glossaire	iv
Liste des acronymes.....	v
Contexte linguistique, social et politique du rapport	vi
Introduction	1
1. La démarche méthodologique	2
2. La relève en recherche et la science en français.....	3
2.1 <i>La mobilisation des connaissances en anglais</i>	3
L'anglais dans les secteurs de recherche	3
La valorisation de la publication en anglais	4
Les perspectives d'avancement professionnel	6
2.2 <i>La mobilisation des connaissances en français</i>	7
L'aisance linguistique et la quête de productivité	7
La pertinence sociale de la recherche en français et l'engagement personnel	8
2.3 <i>L'engagement des acteurs du milieu de la recherche</i>	9
Les établissements universitaires	9
Les directions de recherche.....	12
3. Les pistes d'action	12
3.1 <i>Axe A – Le français, langue des sciences</i>	13
3.2 <i>Axe B – Le français, langue de mobilisation des connaissances</i>	15
3.3 <i>Axe C – Le français, langue de la relève en recherche</i>	16
Conclusion.....	17
Références	18
ANNEXE I – Statistiques descriptives sur la consultation aux Journées de la relève 2022..	25
ANNEXE II – Information demandée aux universités québécoises par demande d'accès à l'information	29
ANNEXE III – Exemples de mesures du FRQ en matière de science en français.....	30
ANNEXE IV– Questionnaire utilisé pour la consultation aux Journées de la relève en recherche 2022	32

Glossaire

Communauté de recherche : Ensemble des chercheuses, chercheurs et membres de la relève en recherche, en milieu universitaire ou autre.

Lingua franca : Langue utilisée comme moyen de communication entre des personnes de langues maternelles différentes. Cela peut être une langue véhiculaire ou une langue secondaire partagée.

Mobilisation des connaissances : L'ensemble des activités de diffusion, de dissémination et de mise en valeur des résultats de la recherche. La mobilisation des connaissances renvoie également à toute action pouvant mener à un changement et qui inclut l'échange, le transfert, la traduction, l'application et la valorisation des résultats de la recherche (FRQ, 2017).

Préférences linguistiques : Les choix, les inclinaisons ou les habitudes d'une personne à communiquer dans une langue plutôt que dans une autre. Ces préférences sont façonnées par des facteurs individuels et structurels, tels que des raisons personnelles et les impératifs du milieu de recherche.

Relève en recherche : Personne étudiant au collégial, au premier cycle universitaire ou aux cycles supérieurs et effectuant des activités de recherche ou manifestant de l'intérêt envers une formation en recherche; postdoctorant ou postdoctorante; personnes ayant récemment cessé de faire partie des catégories précédentes (CIE, 2023).

Liste des acronymes

CIE	Comité intersectoriel étudiant
ETS	École de technologie supérieure
FRQ	Fonds de recherche du Québec
J2R	Journées de la relève en recherche de l'Acfas
SARF	Service d'aide à la recherche en français
SPUQ	Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

Contexte linguistique, social et politique du rapport

Le contexte dans lequel le rapport du CIE s’inscrit est celui d’un foisonnement de données portant sur l’état du français au Canada et en recherche. Il correspond aussi, pour l’État comme pour la société civile, à une prise de conscience de la fragilité et du recul du fait français, notamment dans l’écosystème de la recherche.

Publié en 2021 par l’Acfas¹, le *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada* (ci-après « *Portrait* ») dépeint plusieurs enjeux liés à la recherche en langue française, dans un monde où l’anglais est la lingua franca des sciences. Malgré le titre du document, les informations contenues y sont également pertinentes pour le Québec. Aussi s’agit-il de l’une des sources d’information les plus utilisées dans le présent rapport. Le *Portrait* met à jour les données sur le déclin du français en science, un problème observé depuis déjà longtemps. Il atterrit entre les mains de la communauté de recherche et des décideurs au même moment que les données préoccupantes sur l’état du français au Canada présentées dans le recensement fédéral de 2021.

Le déclin ou la fragilité du français au Québec et au Canada

Tous les indicateurs de la vitalité du français au Québec et au Canada montrent un déclin de son usage par rapport à l’anglais. Par exemple, entre le recensement de 2016 et celui de 2021, le français comme langue maternelle (Statistique Canada, 2022a), le français comme langue parlée le plus souvent à la maison (Statistique Canada, 2022b), la connaissance du français (Statistique Canada, 2022c) et l’usage premier du français au travail (Statistique Canada, 2022d) accusent tous une baisse relative par rapport à l’anglais au Québec et un déclin absolu dans la vaste majorité des provinces et territoires dans le reste du Canada. Même si le statut social associé au français s’est accru depuis les années 1960 (Reinke et Ostiguy, 2016), l’anglais continue d’être perçu par les francophones canadiens comme une langue de réussite économique dotée d’un fort statut social, et ce, dans une plus grande mesure que le français (Kircher, 2014).

Dans la région de Montréal, un recul du français est aussi observé au profit de l’anglais alors que les personnes immigrantes au statut temporaire, de plus en plus nombreuses, utilisent moins le français dans leur milieu de travail que les cohortes précédentes (Commissaire à la langue française, 2024).

Dans le même temps, l’écart entre le poids du français comme langue de la recherche et le poids relatif des francophones au Canada se creuse de plus en plus. Deux publications illustrant cette tendance ont particulièrement retenu l’attention en 2023. La première est un reportage de Radio-Canada (Noël, 2023, 3 mai) sur les demandes de subvention de

¹ Cet acronyme désormais substantivé désignait à l’origine l’« Association canadienne-française pour l’avancement des sciences ».

recherche transmises aux organismes subventionnaires fédéraux. Il montre que pour 2019-2022 les demandes acceptées sont majoritairement rédigées en anglais (à 81 % au Conseil de recherche en sciences humaines), sinon quasi-exclusivement (à 96 % au Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie et à 98 % aux Instituts de recherche en santé du Canada) rédigées en anglais. Pourtant, au Canada, c'est 21,4 % de la population qui utilise le français comme première langue officielle parlée (Statistique Canada, 2023b). Le reportage avance que de plus en plus de chercheuses et chercheurs francophones font des demandes de subvention en anglais. La seconde publication qui témoigne du déclin de la science en français est une analyse historique de la langue des mémoires et thèses publiés depuis 2000 dans la vaste majorité des universités québécoises depuis 2000 (Roy, 2023, 9 mai). L'auteur anticipe qu'en 2023, ces travaux auront été rédigés, pour la première fois, en anglais à plus de 50 %.

De récentes initiatives ou prises de position favorables au français en sciences

En dépit de ces chiffres défavorables au français en science, le présent rapport est publié dans une conjoncture particulièrement favorable à la langue d'Hubert Reeves. En effet, les gouvernements fédéral et québécois, les établissements universitaires québécois et les principaux organismes subventionnaires se montrent résolument disposés à valoriser la recherche en français.

Dans l'espace québécois, la réforme de la *Charte de la langue française* prévoit désormais que le FRQ contribue « au soutien et au rehaussement de la recherche en français » (RLRQ, c. C-11, art. 88.0.20). Dans la foulée de cette modification législative, ce dernier lance un appel de propositions afin de créer trois chaires de recherche du Québec sur la langue française, dont les thèmes portent sur la « situation démolinguistique au Québec et les politiques linguistiques », le « développement de l'intelligence artificielle et du numérique en français au Québec » et la « découvrabilité des contenus scientifiques en français » (FRQ, 2023, 18 décembre). Le FRQ lance aussi un appel de propositions portant sur la création d'un Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques, dont les quatre grands objectifs concernent l'enjeu de la science en français (FRQ, 2024, 11 janvier).

Le nouveau Commissaire à la langue française, personne désignée par l'Assemblée nationale, consacre son tout premier avis à « l'usage de la traduction automatique dans le milieu scientifique » dans le but de « redonner au français la place qui lui revient en science et en recherche » (Commissaire à la langue française, 2023). Quelques mois plus tard, dans un mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique portant sur la planification de l'immigration au Québec, le Commissaire adresse une recommandation à l'État québécois selon laquelle celui-ci devrait s'assurer que soit

« [r]évis[ée] la politique linguistique des universités francophones pour s'assurer que les étudiants au 3^e cycle qui sont inscrits dans un programme d'études en français apprennent bel et bien cette langue et qu'ils évoluent dans des laboratoires et des

centres de recherche où elle est la langue commune. » (Commissaire à la langue française, 2024)

Sur la scène fédérale, la *Loi sur les langues officielles* est modifiée par un projet de loi sanctionné le 20 juin 2023. Cette réforme dispose que les institutions fédérales doivent prendre des mesures visant « à appuyer la création et la diffusion d'information en français qui contribue à l'avancement des savoirs scientifiques dans toute discipline » (L.C. chap. 15, art. 41, para. (6) c) (iv)). Le même mois, le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes dépose un rapport intitulé « Un nouvel élan à la recherche et la publication scientifique en français au Canada ». Parmi ses 17 recommandations, ce comité mentionne qu'il faudrait que les conseils subventionnaires fédéraux revoient leur définition de l'excellence, qu'ils évaluent les compétences en français des membres des comités d'évaluation et qu'ils encouragent la rédaction de demandes de financement en français (Comité permanent de la science et de la recherche, 2023). Enfin, le comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche consacre pour sa part la 21^e et dernière recommandation d'un rapport présenté en 2023 au gouvernement à la langue française en recherche :

« Étant donné que le soutien à la recherche francophone est une priorité commune à l'ensemble du système fédéral de soutien à la recherche, la FCSS [Fondation canadienne pour le savoir et la science] devrait s'assurer que les programmes existants sont équitables pour les francophones. La FCSS devrait également identifier les moyens d'encourager la production et la diffusion de connaissances et de recherches en français au Canada et dans le monde » (Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, 2023).

Plusieurs prises de position émanent aussi du milieu académique ou de la recherche au Québec. En 2023, deux vice-recteurs de l'Université de Montréal signent une lettre d'opinion dans *La Presse* où ils énoncent cinq conséquences au déclin du français en science : (1) « l'inégalité dans l'accès aux connaissances pour les communautés francophones canadiennes », (2) « l'inégalité d'accès à la publication savante pour les chercheurs francophones et la pénalité associée à la publication en français », (3) « l'infériorisation des objets de recherche associés au français et de la diffusion en français », (4) la « dévalorisation des universités francophones », et (5) « l'asymétrie fondamentale du rapport de forces entre les deux langues officielles du Canada, qui se trouve en quelque sorte naturalisée et dépolitisée à la faveur d'un contexte scientifique international lui servant d'adjuvant » (Gaudreault-Desbiens et Larivière, 2023, 16 février). En 2024, le milieu des revues savantes avance dans la même direction en nommant l'impact direct des conséquences de ce déclin : (1) « [b]aisse du nombre de manuscrits soumis en français et augmentation relative des publications en anglais », (2) « [s]urvalorisation des publications en anglais dans l'évaluation des chercheur·euses », (3) « [d]ifficulté de recruter des évaluateur·rices pour les articles en français, particulièrement aiguë dans certains champs des sciences humaines et sociales » et (4) « [d]ésir de renforcer l'inscription des revues savantes dans la francophonie » sont autant de raisons devant mener à l'adaptation de « l'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales de

même que les travaux publiés en français à sa réalité propre et à ses fonctions pour l'avancement des connaissances et pour la société » (Beth et al., 2024).

Au chapitre des solutions concrètes, saluons le geste de l'Acfas qui fonde le Service d'aide à la recherche en français (SARF) en 2022 dans le but de soutenir la recherche francophone en milieu minoritaire (Acfas, 2022). Le Comité permanent de la science et de la recherche cité plus haut recommande aussi justement au gouvernement fédéral de poursuivre le soutien financier au SARF. Cette recommandation illustre bien les nombreuses interactions entre les acteurs favorables à la science en français.

Introduction

Au Québec comme ailleurs, l'anglicisation de la mobilisation des connaissances concerne l'ensemble de la communauté scientifique et, au premier rang, la relève en recherche. Elle doit tenir compte des impératifs particuliers que génère ce phénomène et faire face à d'importants défis. Par exemple, les perspectives d'avancement professionnel dans le milieu de la recherche sont souvent liées à la publication d'articles dans des revues scientifiques anglophones et à la présentation de résultats lors de congrès internationaux se déroulant en anglais, généralement considérés comme étant plus prestigieux (Acfas, 2021). Un sondage mené par le FRQ (2023) montre que la relève tient au français, mais que le milieu de la recherche la contraint à mobiliser ses connaissances en anglais la plupart du temps. Certains membres de la relève peuvent même ainsi être désavantagés lorsqu'ils choisissent de diffuser leurs travaux en français, malgré la pertinence sociale et la résonance que ceux-ci peuvent avoir dans l'espace francophone.

Dans ce contexte, le CIE se propose d'analyser les enjeux soulevés par la mobilisation des connaissances en français de manière générale, tout en accordant une attention particulière aux questions touchant la relève en recherche. Cette démarche encourage l'engagement de la relève dans les réflexions et les actions en lien avec les défis prioritaires sociétaux et en recherche. Le présent rapport poursuit deux principaux objectifs :

1. Comprendre les habitudes linguistiques de la relève en recherche au Québec à l'aune des contextes national et global d'anglicisation de la mobilisation des connaissances, mais aussi de dévalorisation systémique de la recherche en français;
2. Identifier des pistes d'action structurantes visant à valoriser et à revaloriser la recherche en français pour le FRQ, mais aussi destinées aux divers acteurs du milieu de la recherche au Québec et au Canada.

Le portrait brossé par le rapport milite pour des actions structurantes en faveur du soutien et du rehaussement de la recherche en français. Le CIE souhaite ainsi contribuer à l'engagement remarquable du FRQ en ce sens. Les habitudes linguistiques en recherche étant façonnées par des facteurs structurels plutôt que par des facteurs individuels (Acfas, 2021; Rocher et Stockemer, 2017), le FRQ a un rôle déterminant à jouer comme leader dans le milieu de la recherche sur cette question.

La Loi sur la langue commune du Québec, le français, sanctionnée en juin 2022, établit que « [t]out organisme de l'Administration qui, dans l'exercice de ses fonctions, offre des mesures d'aide financière à la recherche, sous toute forme notamment fondamentale, doit voir à ce que ces mesures, dans leur ensemble, contribuent au soutien et au rehaussement de la recherche en français » (*Charte de la langue française*. RLRQ, c. C-11, art. 88.0.20).

Le rapport comporte trois parties. La première partie présente la démarche méthodologique entourant la collecte des données. La deuxième partie aborde les préférences linguistiques de la relève en recherche et les facteurs individuels et structurels pouvant les façonner. La troisième partie propose un ensemble cohérent et conséquent de pistes d'action pouvant contribuer au soutien et au rehaussement de la recherche en français.

1. La démarche méthodologique

L'analyse et les pistes d'action exposées dans ce rapport s'appuient sur les données issues de trois sources, à savoir une consultation de la relève en recherche, une revue de la littérature scientifique et grise sur le sujet, ainsi que sur le compte-rendu du forum *La science en français au Québec et dans le monde*, organisé par le FRQ en avril 2023.

Premièrement, le CIE a tenu une consultation sur le thème de la science en français dans le cadre des Journées de la relève en recherche, organisées par l'Acfas et le FRQ en octobre 2022 à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Cette activité visait à mieux connaître les préoccupations de la relève sur cet enjeu, à identifier des pistes de solution pertinentes et à contribuer à la réflexion plus générale du FRQ. La consultation a attiré une cinquantaine de membres de la relève, qui ont été répartis dans cinq sous-groupes de discussion² (voir Annexe I). Les constats qui en ressortent sont un complément intéressant à un sondage auprès des boursiers et boursières du FRQ diffusé en juin 2023.

Deuxièmement, une revue de la littérature scientifique et de la littérature grise a été réalisée. Cette revue avait pour thème général la mobilisation des connaissances en langue française et l'anglicisation globale de la production scientifique au Québec et au Canada. Des demandes d'accès à l'information ont également été adressées à toutes les universités québécoises (excluant la TÉLUQ³). Les informations ciblées portaient notamment sur le français dans les contrats de travail et les politiques institutionnelles promouvant le français (voir les questions en Annexe II). En somme, cette revue de la littérature plurielle est venue étoffer les propos synthétisés de la relève tout en relativisant parfois ses observations.

Troisièmement, le forum *La science en français au Québec et dans le monde* a regroupé, les 26 et 27 avril 2023 au Palais des congrès de Montréal, plusieurs expertes et experts sur le sujet. Ces personnes se sont exprimées sur les enjeux contemporains entourant la recherche en français et sur d'éventuelles pistes d'action. L'objectif de cet événement inédit était de donner un nouvel élan à la science en français. Certaines des idées émanant de ces discussions, rapportées dans un compte-rendu exhaustif par des membres du CIE participant au forum, ont pu être intégrées aux pistes d'action formulées dans ce rapport.

² Il faut tenir compte du fait que les activités de l'Acfas attirent un certain type d'étudiante et d'étudiant, intéressé par l'avancement des connaissances en langue française. Parmi ces personnes, 31 ont répondu à un sondage en ligne duquel il ressort que la vaste majorité (28 sur 31) est inscrite dans une université québécoise (3 sur 31 ailleurs au Canada), que ces universités sont surtout uniquement francophones (pour 80,6 % des répondantes et répondants) et que trois sur cinq étudient dans un domaine rattaché au FRQ - secteur Société et Culture, les autres se répartissant également entre les domaines des secteurs Nature et Technologies ainsi que Santé.

³ Anciennement désignée Télé-université.

2. La relève en recherche et la science en français

Qu'est-ce qui motive les membres de la relève en recherche à mobiliser les connaissances dans une langue plutôt qu'une autre ? Dans cette deuxième partie du rapport, nous abordons les différents facteurs qui motivent généralement la relève en recherche, mais aussi les chercheuses et chercheurs de carrière, à mobiliser les connaissances en anglais ou en français. Nous accordons aussi une attention particulière à l'engagement des divers acteurs du milieu québécois de la recherche envers la science en français.

Selon la consultation de la relève en recherche aux J2R et la littérature scientifique (Acfas, 2021; Rocher et Stockermer, 2017), les facteurs structurels comptent plus que les facteurs individuels. Dans les sous-sections qui suivent, nous présentons les facteurs qui participent directement ou indirectement à la dévalorisation de la recherche effectuée dans d'autres langues que l'anglais, dont le français. Au Québec, les acteurs du milieu de la recherche naviguent pour la plupart entre un laisser-faire axé sur le libre-choix en matière linguistique et des actions superficielles qui peinent à infléchir la tendance vers l'anglicisation.

2.1 La mobilisation des connaissances en anglais

Pourquoi une importante proportion des membres de la communauté scientifique préfère-t-elle la mobilisation des connaissances *en anglais*? Plusieurs facteurs motivent les chercheuses et chercheurs à privilégier cette langue pour la mobilisation des connaissances. Ce choix est notamment influencé par la tendance vers l'unilinguisme en anglais dans plusieurs secteurs scientifiques, la valorisation de la publication en anglais et la perception que de meilleures perspectives de carrières sont offertes aux personnes choisissant l'anglais.

L'anglais dans les secteurs de recherche

Les secteurs de recherche et les disciplines scientifiques influencent la langue d'usage des chercheuses et chercheurs. L'anglais est la langue commune pour un nombre important de disciplines en sciences de la santé, ainsi qu'en sciences naturelles et en technologies, notamment en raison de la nature objective des sujets de recherche qui sont traités. En effet, les objets d'étude y sont davantage universels, comme les phénomènes physiques et biologiques, ce qui permet des collaborations internationales et impose alors l'usage de l'anglais pour des raisons pragmatiques (Rocher et Stockermer, 2017, p. 100). Ainsi, la littérature savante produite dans ces domaines s'est graduellement anglicisée, au point où les langues autres que l'anglais ne sont presque plus utilisées (Gingras et Mosbah-Natanson, 2010a). La littérature disponible étant essentiellement rédigée en anglais, il devient nécessaire pour participer au débat scientifique de produire des écrits et de s'exprimer dans cette langue. Cette boucle de rétroaction ne fait que renforcer le statut de lingua franca de l'anglais.

Toutefois, le recours à l'anglais est *a priori* moins important en sciences sociales et humaines, surtout dans le cas de recherches appliquées. Les chercheuses et chercheurs dans ces secteurs souhaitent assurer une adéquation entre la langue de leur production scientifique et la langue de l'auditoire ou des publics concernés (Rocher et Stockemer, 2017, p. 100). Les objets d'études des sciences humaines et sociales sont souvent locaux et, en conséquence, une proportion plus importante de la littérature paraît dans des langues autres que l'anglais que dans les autres secteurs (Acfas, 2021). La diffusion des connaissances dans la langue nationale dans ce secteur a une valeur importante pour les chercheuses et chercheurs qui travaillent dans une aire culturelle particulière. Elle l'est aussi pour les organismes subventionnaires, qui sont financés en grande partie par des fonds publics et dont les retombées sociétales des recherches sont souvent un critère de sélection des projets (Desrochers et Larivière, 2016, p. 229). Par ailleurs, il arrive que la langue elle-même soit l'objet de la recherche : si un enjeu relié à une langue suscite un travail de recherche, il paraît raisonnable qu'il soit publié dans cette même langue (Bocanegra-Valle, 2014, p. 70). Au cours des dernières années, bon nombre de revues nationales en sciences sociales et humaines sont passées à l'anglais dans l'espoir d'augmenter leur visibilité internationale (Gingras et Mosbah-Natanson, 2010b, p. 149-153)⁴. Cela correspond aussi à une quête de croissance de l'indexation et de la citation, allant de pair avec une conception courante de l'excellence scientifique (Desrochers et Larivière, 2016, p. 233-234).

La valorisation de la publication en anglais

Les avantages à publier en anglais sont multiples : visibilité, prestige, réseau de revues et de chercheuses et chercheurs, impact scientifique et médiatique, etc. (Warren et Larivière, 2018, p. 329). En science politique au Canada, mais aussi dans de nombreux autres domaines, les revues scientifiques anglophones sont généralement perçues comme plus prestigieuses, plus pertinentes et de meilleure qualité que les revues francophones (Rocher et Stockemer, 2017). Aussi, la plus large diffusion des publications en anglais renforce le capital scientifique des recherches au regard de leur rayonnement et de leur référencement dans les index de publication (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur, 2023, p. 25). Autrement dit, le plus souvent, les membres d'équipes de recherche publient en anglais non pas parce qu'ils sont plus à l'aise dans cette langue ou parce que leur public cible lit dans cette langue. Non seulement les équipes de recherche veulent être lues, mais elles ont le désir d'être citées par des auteurs étrangers (Bocanegra-Valle, 2014, p. 69). Elles veulent rejoindre un plus vaste auditoire, être davantage citées, avoir une plus grande crédibilité et faire avancer leur carrière (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur, 2023, p. 103).

⁴ L'un des exemples les plus évocateurs est celui des *Annales de l'Institut Pasteur*, aujourd'hui plus que centenaires, qui sont passées intégralement du français à l'anglais (les titres des revues autant que leur contenu) à la fin des années 1980 (Gingras et Mosbah-Natanson, 2010b).

Une immense majorité de la production scientifique étant produite en anglais, il est plus aisé, voire attendu et logique, de recourir aux concepts spécialisés ou déjà définis dans la langue de la terminologie. Les chercheuses et les chercheurs deviennent même souvent plus à l'aise avec l'anglais qu'avec leur propre langue maternelle lorsqu'il est question de structurer et d'organiser un texte (Bocanegra-Valle, 2014, p. 70). De plus, écrire directement dans cette langue permet d'éviter les nombreux écueils liés à la traduction. Cela est d'autant plus vrai dans un contexte organisationnel et institutionnel où les chercheuses et chercheurs sont souvent peu outillés ou accompagnés pour effectuer ce travail. En raison des moindres ressources mises à sa disposition, la relève en recherche se sent particulièrement mal équipée pour réaliser ce processus de traduction vers l'anglais.

Des membres de la relève en recherche consultée aux J2R partagent aussi l'impression que les revues anglophones présenteraient des données plus récentes, donc plus actuelles. En témoigne notamment le délai de traduction des écrits en anglais vers le français. Toutefois, le principal argument qui est évoqué pour faire état de la supériorité des revues anglophones est leur large public, puisque l'anglosphère scientifique comporterait un bassin de lectrices et lecteurs plus important que la sphère francophone. Plusieurs personnes participantes estiment que publier en français réduirait la portée de leur travail, leur objet de recherche intéressant surtout un public à l'étranger. En s'appuyant sur un argumentaire utilitariste, certaines personnes affirment que la publication en langue française est vaine, voire qu'elle représente une perte de temps.

Cette situation explique la croissance du nombre de revues anglophones tout comme la propension de la relève en recherche à produire dans cette langue. L'Acfas (2021, p. 44) souligne que l'anglais est la langue utilisée par plus de la moitié des revues créées depuis les années 1960. Ce pourcentage est en augmentation et est passé à près de 70 % ces dernières années. En ce qui concerne le nombre de revues en français, on ne peut que constater un déclin relatif : le français représente environ 3 % des nouvelles revues publiées au cours de la dernière décennie (Acfas, 2021, p. 44). De plus, 48,5 % des boursières et boursiers ayant répondu au sondage sur la science en français produit par le FRQ (2023) déclarent ne publier qu'en anglais, ce qui s'ajoute aux 19,5 % affirmant publier surtout en anglais.

Concomitamment, il existe plusieurs désavantages à ne pas publier en anglais. Au-delà des perceptions globalement négatives, Imbeau et Ouimet (2012, p. 60) montrent que les chercheuses et chercheurs qui publient en français sont moins cités. Il y a donc une corrélation négative entre le pourcentage de publications en français et certains indices de performance. En comparaison, les articles publiés en anglais obtiennent en moyenne trois fois plus de citations (Larivière et Desrochers, 2016, p. 232). Les personnes participantes aux consultations des J2R, surtout celles qui souhaitent se destiner à des carrières universitaires, se trouvent particulièrement préoccupées par l'indice d'impact des revues auxquelles elles soumettent leurs manuscrits. Elles s'entendent pour la plupart sur le fait que les revues anglophones ont un meilleur facteur d'impact que les revues francophones. Comme l'anglais est privilégié dans la publication scientifique, plusieurs s'inquiètent que les terminologies françaises ne soient alors pas connues des jeunes générations, ce qui

augmenterait les obstacles reliés à l'utilisation de leur langue maternelle pour mobiliser des connaissances (Frath, 2011, p. 3).

Les perspectives d'avancement professionnel

L'anglais est depuis plusieurs décennies la langue commune du milieu de la recherche à l'échelle internationale. Toutefois, sa maîtrise n'a jamais autant déterminé les perspectives d'avancement professionnel de la relève en recherche. Plusieurs facteurs viennent accentuer cette réalité.

Les universités canadiennes produisent plus de détentrices et détenteurs de doctorat qu'elles n'embauchent de professeures et professeurs (Conseil des académies canadiennes, 2021). Ceci résulte en un marché du travail en recherche saturé et hautement compétitif. Il devient alors essentiel pour plusieurs membres de la relève en recherche de se démarquer, ce qui pourrait les mener à vouloir faire carrière en anglais. Ce désir se voit aussi renforcé par leur perception des maigres débouchés professionnels en français. En effet, la relève interrogée aux J2R 2022 estime que les universités québécoises francophones offrent moins de postes de professeur que leurs pendants anglophones dans le reste du Canada. Après vérification, au Québec seulement, les postes dans les universités francophones représentent environ 71,3 % (2022-2023) de tous les postes de professeur dans la province, alors que les francophones de langue maternelle représentaient 74,8 % de la population québécoise lors du recensement de 2021. Une différence de 3,5 points de pourcentage (Statistique Canada, 2024a; 2024b)⁵.

Sociologiquement, les choix linguistiques concernant la langue de travail ou de la mobilisation des connaissances sont aussi influencés par des pressions idéologiques et culturelles. Ces dernières s'inscrivent dans une rationalité économique qui oblige le ou la scientifique à identifier les conditions qui feront accroître sa valeur, c'est-à-dire son prestige et sa réputation auprès de ses pairs. C'est donc en réponse à des facteurs structurels et conjoncturels que l'usage de la langue anglaise est retenu quand la carrière est en jeu, notamment pour les possibilités de promotions, de réseautage, d'invitations par d'autres institutions nationales ou internationales, etc. (Rocher et Stockemer, 2017, p. 99). Une reconnaissance internationale peut contribuer à l'avancement d'une carrière, augmenter les chances d'obtenir des subventions de recherche et rehausser la réputation d'une unité de recherche ou d'un établissement d'enseignement supérieur (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur, 2023, p. 91).

⁵ Ce rapport entre le nombre de francophones au Québec et le nombre de postes de professeures et professeurs universitaires dans les universités francophones pourrait même cacher une rareté plus prononcée encore, car il ne prend pas en compte les candidatures anglophones et allophones nationales, voire celles issues des francophonies canadiennes minoritaires ou de l'international qui pourraient exacerber la concurrence dans la difficile quête d'obtention de ces postes.

2.2 La mobilisation des connaissances en français

À la lumière de la section précédente, pourquoi certains membres de la communauté scientifique continuent-ils de mobiliser des connaissances en français? Dans cette sous-section, nous abordons les différents facteurs qui amènent les chercheuses et chercheurs à opter pour le français dans le cadre de leur production scientifique. Nous montrons que les incidences positives de leurs travaux de recherche sur la société, l'impératif de productivité pour les personnes ayant une moindre maîtrise de la langue anglaise et le désir de développer une niche scientifique francophone sont autant de motifs à prendre en considération.

L'aisance linguistique et la quête de productivité

Un des principaux facteurs influençant l'utilisation du français en science est le niveau de maîtrise de cette langue (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur, 2023, p. 104), autrement dit la capacité à l'employer aisément. La première langue officielle parlée, la langue de formation ainsi que la langue maternelle représentent à part égale des variables importantes dont il faut tenir compte pour mieux comprendre les choix linguistiques lors de mobilisation des connaissances. Lors de la consultation aux J2R 2022, des membres de la relève ayant le français comme langue maternelle ont mentionné ne pas avoir suffisamment confiance en leur maîtrise de l'anglais. Faire une communication en anglais peut représenter un défi considérable et induire un stress énorme. Les limitations à écrire, à parler ou à penser en anglais constituent un « handicap langagier » contraignant certains membres de la communauté de recherche à publier en français, par facilité langagière (Burnay et Decleire, 2019). Tout particulièrement, une plus grande aisance à s'exprimer en français permet d'avoir un propos plus précis et nuancé, tout comme une analyse plus complexe et riche. Plusieurs scientifiques non anglophones n'écrivent pas exactement ce qu'elles et ils auraient écrit dans leur langue maternelle. À la place, ces personnes écrivent du mieux qu'elles le peuvent en anglais afin de présenter leurs principaux constats (Bortolus, 2012, p. 769-770). Aussi, les personnes ayant rédigé leur thèse en français publient plus souvent des articles scientifiques dans cette langue (Rocher et Stockemer, 2017 : 116). Il n'est donc pas surprenant que le personnel de recherche, les personnes chargées de cours et le corps enseignant du collégial comptent davantage de contributions en français que le corps professoral universitaire (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur, 2023, p. 88).

La mobilisation des connaissances en français peut aussi être motivée par la recherche d'une plus grande productivité. Contrairement aux anglophones, qui ont plus de facilité à publier dans un style propre à cette langue (Acfas, 2021, p. 18; Hamel, 2007), les francophones doivent davantage travailler et consacrer plus de temps à la préparation d'un article s'ils veulent le soumettre en anglais (Amano et al., 2023). L'écriture d'un article en anglais peut prendre de deux à trois fois plus de temps que s'il est fait dans la langue maternelle de la chercheuse ou du chercheur (Bortolus, 2012, p. 770). La réalisation des

autres tâches scientifiques en anglais, telles que la lecture d'articles et la préparation de communications, sont aussi chronophages. De plus, les publications des scientifiques non anglophones sont plus souvent rejetées ou révisées en raison de la qualité de leur anglais écrit (Amano et al., 2023). La relève doit procéder à un certain nombre de choix afin d'optimiser sa productivité, puisque la durée d'une maîtrise et d'un doctorat en recherche est limitée. En suivant l'adage « publier ou périr », une ou un scientifique non anglophone qui veut augmenter son nombre d'articles publiés par année aura plus de difficultés à le faire que si elle était anglophone (Bortolus, 2012, p. 770).

La pertinence sociale de la recherche en français et l'engagement personnel

La mobilisation des connaissances en français permet de répondre à des objectifs de pertinence sociale. En effet, elle peut rendre accessible des savoirs scientifiques en éliminant la barrière linguistique qui existe bien souvent, par exemple pour le grand public, pour un public en formation ou pour des publics professionnels n'ayant pas le temps de traduire ces contenus. La publication en français peut également se justifier par un aspect pédagogique, si elle est utilisée dans le cadre d'un cours (Burnay et Decleire, 2019). Il est crucial de fournir aux étudiantes et étudiants inscrits dans des programmes de formation en français des documents dans la langue d'enseignement (Collins et Dagenais, 2010, p. 638). Notons que les activités d'enseignement promeuvent plus souvent le français que les activités de recherche, alors que le français demeure la principale langue des ouvrages inscrits dans les plans de cours et utilisés pour l'élaboration des cours en enseignement supérieur au Québec (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur, 2023, p. 102).

La hiérarchisation des différents objectifs fondamentaux de la recherche scientifique favorise un rapport de force entre les langues où l'anglais est nettement avantagé (Vila, 2021). L'objectif de reproductibilité, voire de généralisation de la recherche (National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, 2019), l'emporte très souvent sur l'objectif de pertinence sociale, qui est souvent associé à un travail de diffusion des résultats auprès des publics concernés (Acfas, 2021; Jackson et Kuriyama, 2019; Ramírez-Castañeda, 2020). Évidemment, la pertinence sociale d'une recherche à l'échelle locale n'est pas assurée que par la langue dans laquelle elle est produite. Cet objectif est également atteint en amont, par le choix d'un sujet de recherche portant sur une problématique locale, et en aval, par le choix du public auquel s'adresser⁶. Autrement dit, est pertinente

⁶ Un exemple évocateur est celui d'Ouranos, un consortium de recherche québécois sur la modélisation climatique régionale et l'adaptation aux changements climatiques (Ouranos, 2024). Bien que les chercheuses et chercheurs affiliés à Ouranos puissent publier des articles scientifiques en anglais, le site Web de l'organisation publie une panoplie de textes d'information, d'outils en ligne et de webinaires en français, permettant à divers publics d'en apprendre davantage sur le sujet.

socialement l'étude qui porte sur un enjeu local et qui est diffusée dans la langue locale. Selon les écrits scientifiques existants, il semble y avoir une corrélation entre la baisse du nombre de publications ayant pour objet des enjeux locaux non états-uniens et celle du nombre de publications en langue locale autre que l'anglais (Acfas, 2021). Cela témoigne de la pertinence de programmes de financement de la recherche sur les problèmes et les phénomènes de société, comme le programme Actions concertées du FRQ – secteur Société et culture. Ce type d'initiatives encourage indirectement la science en français.

Imbeau et Ouimet (2012, p. 61) avancent que la volonté de publier en français vise parfois à mettre au point une « niche francophone », dans laquelle les chercheuses et chercheurs peuvent occuper une position enviable. La publication en français permet notamment à des chercheuses et chercheurs de tirer leur épingle du jeu en développant, parfois à partir des innovations diffusées d'abord en anglais, une terminologie scientifique appropriée en français (Collins et Dagenais, 2010, p. 638). La mobilisation des connaissances en français est aussi une manière de rejoindre un réseau scientifique francophone où la proximité entre les membres favorise l'établissement de collaborations en son sein (Burnay et Decleire, 2019).

Dans un autre ordre d'idées, des personnes consultées affirment produire leurs recherches en français par conviction, lorsque leur discipline le leur permet, comme c'est parfois le cas en sciences sociales et humaines. Pour elles, cela représente une manière de redonner à la société québécoise dont la langue officielle est le français. Cela leur permet aussi de contribuer à la promotion de la diversité des expressions culturelles et linguistiques dans un écosystème international de la recherche où l'anglais prédomine largement. En ce sens, Burnay et Decleire (2019) suggèrent que la publication en français peut constituer une résistance face à un impérialisme anglo-saxon et une forme d'engagement contre la domination et les « dangers » associés à la mobilisation des connaissances mur à mur en anglais.

2.3 L'engagement des acteurs du milieu de la recherche

Comment se positionnent les acteurs du milieu québécois de la recherche sur la question de la science en français? Cette sous-section traite des pratiques généralement préconisées par les établissements universitaires et les directions de recherche, qui tendent généralement à favoriser la mobilisation des connaissances en anglais.

Les établissements universitaires

En matière linguistique, les universités québécoises ont tendance à adopter une approche de laisser-faire et de libre choix qui favorise indirectement la mobilisation des connaissances en anglais, souvent au détriment du français. L'anglais occupe en effet une place importante dans les études de 2^e et 3^e cycles universitaires au Québec, même au sein des universités francophones. On y retrouve parfois : un test de compréhension de textes en anglais lors de l'admission au doctorat; une obligation d'effectuer une partie de la

recension des écrits en anglais; des incitatifs à mener un stage en anglais; et une pression plus ou moins importante à communiquer dans des événements scientifiques en anglais pour garnir son dossier en vue d'une carrière universitaire (Gagné et al, 2018, p. 3). Dans les universités francophones, un mémoire de maîtrise sur six et une thèse de doctorat sur trois ont été publiés en anglais en 2022 (Roy, 2023). En effet, il n'y a que peu de restrictions pour rédiger son mémoire ou sa thèse en anglais. Même si la majorité des mémoires et des thèses demeure en français, l'insertion d'articles en anglais y est de plus en plus fréquente, dans l'espoir qu'ils soient publiés dans les grandes revues scientifiques anglophones (Dion, 2012).

La possibilité pour les étudiantes et étudiants au premier cycle de rédiger leurs travaux en anglais est toutefois beaucoup plus limitée. Jusqu'à récemment, l'UQAT prévoyait que « lorsque des circonstances le justifient, le directeur d'un programme peut autoriser que la langue anglaise soit utilisée pour la rédaction d'un projet, d'un mémoire ou d'une thèse » (UQAT, 2005). Cette possibilité semble toutefois avoir été abolie dans le cadre des modifications à la politique linguistique (UQAT, 2023) faisant suite à la réforme de la *Charte de la langue française* (RLRQ, c. C-11). Il n'empêche que cette ouverture passée (au 1^{er} cycle) ou encore présente (aux cycles supérieurs) fait en sorte que la conception voulant que l'anglais soit la langue légitime de la science persiste et gagne en popularité, notamment auprès de la relève.

Cette conception se voit renforcée par les pratiques de mobilisation de la recherche. Ainsi, dans les différentes politiques linguistiques transmises au CIE en réponse à ses demandes d'accès à l'information, il est généralement mentionné que les « [m]embres du corps enseignant, les [m]embres du personnel de la recherche et les [m]embres de la communauté étudiante livrent leurs communications scientifiques dans la langue dans laquelle il est naturel de le faire compte tenu de leur discipline, de leurs réseaux scientifiques, lectorats et auditoires » (École de technologie supérieure [ETS], 2004, p. 2). Cette affirmation signifie que les chercheuses et chercheurs affiliés à une université québécoise ont tout le loisir de communiquer avec leurs pairs ou de publier leurs résultats de recherche en anglais. Un encouragement à publier un résumé d'article en français vient seulement parfois tempérer ce libre choix qui fait prédominer l'anglais : « Lorsqu'ils publient dans une langue autre que le français, [les professeures et professeurs ainsi que les chercheuses et chercheurs] sont encouragés à accompagner leur texte, dans la mesure du possible, d'un résumé substantiel en français » (Université de Montréal, 2023a, p. 7).

Une autre question soulevée dans le cadre de la consultation tenue lors des J2R concerne le recrutement d'étudiantes et d'étudiants internationaux anglotropes par les établissements universitaires. Il est perçu que leur nombre important viendrait parfois angliciser l'offre de formation (langue des documents de référence, langue de communication en classe, langues acceptées pour écrire les travaux) tout comme des pans de la vie associative. Au Québec, les contingents d'étudiantes et d'étudiants internationaux anglotropes, c'est-à-dire en provenance de pays du Commonwealth, d'anciennes colonies ou protectorats

britanniques ou américains (Bélanger et al., 2011), sont d'ailleurs non négligeables⁷. Cette situation étant surtout limitée au 3^e cycle universitaire (Commissaire à la langue française, 2024, p. 22-23; Dion, 2012, p. 31), elle affecte autant les laboratoires ou les centres de recherche que les salles de cours. Il n'est en effet pas rare que les activités des groupes de recherche, telles que les réunions et les échanges d'information, se déroulent en anglais même si la vaste majorité des membres du groupe est francophone.

Durant la consultation, il a aussi été question du recrutement des membres du corps professoral. Au moment de l'embauche, plusieurs de ces personnes ne disposent pas d'une maîtrise suffisante du français pour participer à la mobilisation des connaissances dans cette langue (Dion, 2012). Une consultation des contrats de travail du personnel enseignant des universités francophones du Québec permet de relativiser ce constat. Par exemple, les professeurs et professeures doivent démontrer des compétences en français avant leur entrée en fonction à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), à moins qu'une exemption soit accordée à une candidature exceptionnelle, laquelle devra démontrer sa compétence avant la permanence (UQAM et Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal [SPUQ], 2018). Similairement, l'ETS exige des professeurs et professeures récemment embauchés l'atteinte d'un certain niveau de compétence en français avant l'octroi de la permanence (ETS, 2023, p. 7). Quant aux personnes chargées de cours, qui sont pour la plupart recrutées localement, leurs dispositions conventionnelles abordent plus rarement la maîtrise de la langue. Retenons, cependant, que certaines universités exigent la maîtrise du français dès l'embauche, comme l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue [UQAT] et Syndicat des chargées et chargés de cour de l'UQAT, 2017), alors que d'autres sont plus indulgentes. Dans ce sens, l'Université de Montréal (2023a) accorde à l'ensemble de son personnel enseignant un délai de trois ans après l'embauche pour démontrer ces compétences linguistiques. Les seules entorses à l'exigence d'une maîtrise du français concernent les professeurs et professeures invités ou les cas d'espèce, comme celui de l'UQAT, qui peut embaucher des professeurs et professeures anglophones dans le cadre de sa mission d'enseignement auprès des populations autochtones. Ces personnes devront ensuite apprendre la langue officielle du Québec avant d'accéder à un poste officiel (UQAT, 2023, p. 8).

⁷ Par exemple, les personnes originaires d'Iran représentent 5 % (2^e cycle) et 16 % (3^e cycle) des étudiantes et étudiants étrangers par cycle d'études de l'Université Laval, 6 % (2^e cycle) et 7 % (3^e cycle) de ceux et celles de l'Université de Montréal et 5 % (2^e cycle) et 38 % (3^e cycle) de ceux et celles de l'ETS, alors que les ressortissantes et ressortissants de Chine et de l'Inde composent respectivement, à l'Université de Montréal, 3 % (2^e cycle) et 6 % (3^e cycle) ainsi que 4 % (2^e cycle) et 5 % (3^e cycle) des étudiantes et étudiants originaires d'autres pays par cycle d'études.

Les directions de recherche

Les directions de recherche jouent un rôle clé dans la sensibilisation de leurs étudiantes et étudiants aux normes en vigueur et aux comportements attendus en recherche. Selon plusieurs témoignages issus de la consultation aux J2R, une grande part des directions de recherche encourage leurs étudiantes et étudiants à produire leurs travaux en anglais. Il est possible que cela soit dû au nombre important de professeures et professeurs qui ont fait leurs études doctorales dans une université anglo-saxonne. En effet, il existe aussi une relation positive entre la poursuite d'études doctorales dans une institution anglophone et une plus grande propension pour la rédaction en anglais (Rocher et Stockemer, 2017, p. 116). Il est également probable que ces professeures et professeurs demeurent intégrés aux réseaux scientifiques établis durant leur parcours doctoral et que des partenariats se poursuivent toujours, favorisant l'utilisation de l'anglais.

Ensuite, les membres du corps professoral veulent aussi encourager leurs étudiantes et étudiants à se bâtir un bon dossier académique et à poursuivre une carrière dans le monde universitaire. Et comme il est souvent perçu que les publications en anglais sont davantage valorisées dans les processus d'évaluation des demandes de subvention en recherche, la direction encourage les publications dans cette langue. Cela peut notamment se faire par le biais de la rédaction de publications cosignées. La nouvelle exigence du FRQ concernant la rédaction du formulaire des demandes de bourse de recherche et de subvention en français peut contribuer à dissiper cette ambiguïté. Toutefois, une réflexion devrait être menée sur les biais inconscients et conscients des membres de ces comités d'évaluation afin que les personnes qui contribuent au développement des connaissances en français ne soient pas pénalisées.

3. Les pistes d'action

Les incitatifs à mobiliser les connaissances en anglais s'avèrent plus importants que ceux appelant à mobiliser les connaissances en français. Ainsi, la grande majorité des personnes ayant participé aux consultations estiment, par exemple, que publier des articles scientifiques en français désavantage les membres de la relève souhaitant se diriger vers une carrière dans le milieu scientifique. Cela nuirait notamment au développement de leurs réseaux, à la diffusion de leurs résultats et à la qualité perçue de leur candidature.

En règle générale, ces mêmes personnes estiment que l'anglicisation de la mobilisation des connaissances et le statut précaire du français dans le champ scientifique sont problématiques. Ces phénomènes désavantagent les membres francophones de la relève. Elles mettent aussi en lumière plusieurs enjeux saillants qui pourraient intéresser les autorités publiques québécoises, qui sont soucieuses d'assurer l'épanouissement de la langue française dans son espace national et, par le fait même, la promotion de la diversité linguistique à l'échelle internationale.

L'anglicisation de la mobilisation des connaissances scientifiques et la dévalorisation relative de la recherche en français nécessitent des actions structurantes de la part du FRQ

et des autres acteurs du milieu de l'éducation supérieure et de la recherche. Afin de soutenir et de rehausser la recherche en français, le présent rapport propose 24 pistes d'action, organisées selon neuf objectifs et trois axes d'intervention : le français, langue des sciences; le français, langue de la diffusion des connaissances; le français, langue de la relève en recherche.

3.1 Axe A – Le français, langue des sciences

<p>Objectif 1</p> <p><i>Mobiliser les parties prenantes pour la recherche en français</i></p>	<p>1.1. Mettre sur pied un Comité sur la science en français au Québec, présidé par le scientifique en chef du Québec et regroupant les acteurs québécois pertinents sur le sujet, dont le mandat est d'élaborer une stratégie nationale et concertée du milieu de l'enseignement et de la recherche afin de « rehausser la recherche en français ».</p>
	<p>1.2. Reconduire, sur une base triennale, le <i>Forum sur la science en français et dans le monde</i>, afin de réunir les membres de la communauté de recherche, les milieux économiques et les autorités politiques autour de la promotion de la recherche en français.</p>

<p>Objectif 2</p> <p><i>Donner un soutien institutionnel à la science en français</i></p>	<p>2.1. Mettre sur pied un bureau de lutte contre la discrimination linguistique chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner des formations aux membres des comités d'évaluation (bourse, subventions), notamment en matière de biais inconscients; • Émettre des recommandations sur la grille d'évaluation (ex. : donner le même poids aux publications en français); • Gérer un processus de plaintes.
	<p>2.2. Faire de l'<i>intelligence artificielle au service de la traduction scientifique en français</i> un dossier phare de l'axe Entrepreneuriat et créativité de la Direction des grands défis de société, en y incluant notamment un volet visant la traduction en plusieurs langues des résumés d'articles afin de favoriser leur découvrabilité.</p>
	<p>2.3. Modifier les règles d'utilisation des octrois des regroupements de recherche, notamment quant à la production et à la mobilisation des connaissances, afin de valoriser le recours à la langue française.</p>

<p>Objectif 3</p> <p><i>Sensibiliser la communauté de recherche sur la science en français</i></p>	<p>3.1. Produire et tenir à jour des statistiques, notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La langue de production des mémoires de maîtrise, des thèses de doctorat et des projets de recherche financés par le FRQ; • La langue dans laquelle sont rédigés les <i>documents joints</i> aux demandes de bourse et de subvention reçues par le FRQ; • La première langue officielle parlée par les personnes s'inscrivant à la maîtrise ou au doctorat dans les universités québécoises (en partenariat avec ces dernières).
	<p>3.2. Mettre en évidence l'onglet sur la science en français sur le site web du FRQ et bonifier son contenu afin d'aborder, entre autres : les avantages de la production et de la mobilisation des connaissances en français, les mythes linguistiques en matière d'évaluation des demandes de financement ainsi que les figures de proue de la recherche en français dans une diversité de secteurs.</p>
	<p>3.3. Mettre en œuvre un programme d'échange destiné à la relève en recherche d'universités anglophones souhaitant réaliser un projet de recherche au sein d'un établissement francophone, afin de sensibiliser ces personnes à la recherche en français.</p>
	<p>3.4. Mettre sur pied un programme d'échange destiné aux professeurs et professeures d'universités anglophones souhaitant réaliser un projet de recherche au sein d'un établissement francophone, afin de sensibiliser ces personnes à la recherche en français.</p>

<p>Objectif 4</p> <p><i>Rehausser la structure de financement de la recherche en français</i></p>	<p>4.1. Modifier les exigences des programmes de subventions de recherche afin de prévoir qu'une partie de la production et de la diffusion des connaissances soit effectuée en français.</p>
	<p>4.2. Offrir un supplément de subvention pour les projets de recherche financés par les FRQ qui prévoient la traduction des connaissances de l'anglais vers le français.</p>
	<p>4.3. Offrir un supplément de bourse aux personnes lauréates des bourses de formation à la maîtrise et au doctorat du FRQ qui prévoient rédiger leur mémoire ou leur thèse en français.</p>

3.2 Axe B – Le français, langue de mobilisation des connaissances

Objectif 5 <i>Soutenir l'accès à la publication dans les revues scientifiques francophones</i>	5.1. Prévoir une mesure, comme la modification des règles d'utilisation des fonds dans le cas des subventions de recherche, permettant de couvrir les coûts associés à la publication en français dans les revues scientifiques et à la traduction d'articles scientifiques en français.
	5.2. Allouer des ressources financières à la création de nouvelles revues francophones de calibre international dans des domaines spécialisés ou le soutien des revues existantes afin qu'elles atteignent ce calibre.
Objectif 6 <i>Favoriser la découvrabilité des contenus scientifiques francophones</i>	6.1. Soutenir financièrement l'intégration des bases de données entre les différentes plateformes francophones de mobilisation des connaissances et encourager leur utilisation par la relève, notamment par le biais d'une plus grande promotion.
	6.2. Soutenir la mise en conformité des revues scientifiques francophones à la nouvelle Politique de diffusion en libre accès du FRQ, notamment en compensant les pertes liées à l'interruption du paiement pour publication jusqu'à la pérennisation du modèle Diamant ⁸ encouragé par le FRQ.
Objectif 7 <i>Soutenir les activités de mobilisation des connaissances en français</i>	7.1. Soutenir financièrement la création d'associations disciplinaires et interdisciplinaires responsables de l'organisation d'activités scientifiques internationales en français et continuer à soutenir les activités de celles déjà existantes
	7.2. Soutenir la vulgarisation en français des résultats de recherche des projets financés par les programmes de bourses et de subvention, notamment auprès des collectivités, des parties prenantes et de la société québécoise

⁸ Le modèle Diamant prévoit qu'aucuns frais de publication ne sont facturés aux autrices et auteurs, ainsi qu'aux lectrices et lecteurs. Il s'appuie sur un processus de révision par les pairs et les personnes contributrices conservent les droits de leurs productions.

3.3 Axe C – Le français, langue de la relève en recherche

Objectif 8 <i>Soutenir la formation de la relève en français</i>	8.1. En partenariat avec les établissements universitaires, s'assurer que les cours de rédaction et de communication scientifiques en français soient accessibles sans frais aux étudiantes et étudiants afin de leur permettre d'acquérir cette compétence transversale
	8.2. Soutenir la création de nouveaux partenariats entre le FRQ et les médias spécialisés et généralistes au Québec et dans la francophonie afin de multiplier les occasions de stages en journalisme spécialisé en français
	8.3. Réviser les critères d'évaluation des programmes visant la recherche au collégial qui impliquent des étudiantes et étudiants dans les projets de recherche, afin qu'elles ou ils puissent développer des compétences en production de connaissances en français.
Objectif 9 <i>Encourager la recherche en français et sur le français chez la relève</i>	9.1. Créer un supplément pour les projets financés par une bourse de formation à la maîtrise ou au doctorat si l'objet de recherche est directement lié à la langue française,
	9.2. Bonifier le financement des programmes de recherche-action, d'action concertée et de recherche engagée dans la communauté qui concernent les réalités québécoises
	9.3. Modifier les règles du programme de bourses pour stage hors Québec afin d'ajouter un Supplément Québec-Avenir-Francophonie pour les étudiantes et étudiants souhaitant compléter un séjour dans un pays de la francophonie pour réaliser un projet de recherche en français

Conclusion

Ce rapport présente les facteurs qui influencent les habitudes linguistiques de la relève en recherche concernant la mobilisation des connaissances. Dans un contexte global favorisant l'anglicisation de la recherche, nous montrons que la science en français est structurellement dévalorisée. Les chercheuses et chercheurs qui publient dans cette langue sont souvent désavantagés, notamment en ce qui concerne leurs perspectives d'avancement professionnel. Par exemple, des biais inconscients persistent : les publications en français seraient de moins bonne qualité et représenteraient une perte de temps, voire une tâche indésirable au dossier. La dévalorisation de la recherche en français et l'anglicisation de la science présentent ainsi plusieurs effets pervers et soulèvent des questions de justice et d'équité pour les chercheuses et chercheurs francophones. La relève en recherche n'est pas insensible aux impératifs linguistiques de la culture scientifique, dont elle finit par intérioriser et banaliser la logique.

De surcroît, ces tendances ont aussi d'importantes incidences d'un point de vue démocratique. Le financement public d'une recherche en voie d'anglicisation par une collectivité majoritairement francophone peut apparaître comme problématique. Cela compromet notamment le dialogue entre les sciences, la société et les politiques publiques, qui est nécessaire au débat public et à la prise de décision en démocratie. Répondre aux changements climatiques, numériques, démographiques et économiques exige du contenu scientifique accessible et disponible dans la langue de la majorité et des personnes qui la représente politiquement. Mettre en place au Québec des actions structurantes pour la recherche en français, c'est participer à un mouvement global en faveur de la diversité linguistique en sciences, aux côtés des autres sociétés humaines qui n'ont pas l'anglais comme langue commune et officielle. Évidemment, l'idée n'est pas de cesser toute recherche en anglais, mais de prendre acte des effets négatifs du rapport de force inégal entre les langues afin de trouver un nouveau point d'équilibre.

Ainsi, ce rapport montre que les défis sont nombreux et importants pour les actrices et acteurs qui souhaitent travailler au soutien et au rehaussement de la recherche en français. Les pistes d'action adressées au FRQ visent à revaloriser de manière structurelle la mobilisation des connaissances en français, notamment par la création d'incitatifs financiers. Pour obtenir des résultats, une stratégie ambitieuse, collaborative et transversale doit être élaborée. Au regard de son nouveau mandat prévu par la loi et de son rôle central dans l'écosystème de la recherche au Québec, le FRQ peut assumer ici un rôle de leadership et gagne à le faire.

Références

- Acfas. (2021). *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*.
https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_fi_nal_1.pdf
- Acfas. (2022). *SARF - Service d'aide à la recherche en français*.
<https://www.acfas.ca/communauté/sarf>
- Amano, T., Ramírez-Castañeda, V., Berdejo-Espinola, V. et al. (2023). The manifold costs of being a non-native English speaker in science. *PLoS Biol*, 21(7) : e3002184.
<https://doi.org/10.1371/journal.pbio.300218>
- Bélangier, A., Lachapelle, R. et Sabourin, P. (2011). *Persistance et orientation linguistiques de divers groupes d'allophones au Québec*. Gouvernement du Québec.
https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/etudes2011/20110909_Persistance_orientation.pdf
- Beth, S., Henry, G., Fortier, A.-M. et van Bellen, S. (2024). *Reconnaître, valoriser, renforcer : recommandations issues du Symposium québécois des revues savantes*. Érudit et Acfas.
- Bocanegra-Valle, A. (2014). 'English is my default academic language': Voices from LSP scholars publishing in a multilingual journal. *Journal of English for Academic Purposes*, 13, 65-77.
- Bortolus, A. (2012). Running Like Alice and Losing Good Ideas: On the Quasi-Compulsive Use of English by Non-native English Speaking Scientists. *AMBIO*, 41(7), 769-772. <https://doi.org/10.1007/s13280-012-0339-5>
- Burnay, N. et Declaire, C.. (2019). Publier en français... Oui mais pour quelles raisons?, *SociologieS*.
<https://doi.org/10.4000/sociologies.9533>
- Charte de la langue française*. RLRQ c. C-11, art. 88.0.20 (2023).
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-11>
- Charte de la langue française*. RLRQ c. C-11, r. 5.1, (2023).
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/version/rc/C-11,%20r.%205.1%20?code=se:2&historique=20240108#20240108>
- Conseil des académies canadiennes. (2021). *Formés pour réussir : Le comité d'experts sur la transition des titulaires de doctorat vers le marché du travail*. Conseil des académies canadiennes. <https://www.rapports-cac.ca/reports/transition-des-nouveaux-titulaires-de-doctorat-vers-le-marche-du-travail/>
- Collins, L., & Dagenais, D. (2010). Perspective From "The Canadian Modern Language Review/La revue canadienne des langues vivantes". *The Modern Language Journal*, 94(4), 638-640.
- Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche. (2023). *Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*. Gouvernement du Canada. <https://ised-isde.canada.ca/site/comite-soutien-federal-recherche/fr/rapport-comite-consultatif-systeme-federal-soutien-recherche>

- Comité intersectoriel étudiant (2022). Plan stratégique 2022-2025.
- Comité intersectoriel étudiant. (2023). L'écoresponsabilité en recherche : constats, solutions et impacts.
https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2023/07/rapport_eco_cie_vf-1.pdf
- Comité permanent de la science et de la recherche. (2023). *Un nouvel élan à la recherche et la publication scientifique en français au Canada*. Chambre des communes du Canada.
<https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/SRSR/Reports/RP12528119/srsrrp05/srsrrp05-f.pdf>
- Commissaire à la langue française. (2023). Le français, langue du savoir? Pour une approche structurée de l'usage de la traduction automatique dans le milieu scientifique.
<https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/avis/francais-traduction-milieu-scientifique.pdf>
- Commissaire à la langue française. (2024). Consultation publique sur la planification de l'immigration au Québec. Période 2024-2027.
<https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/memoires/memoire-immigrationQuebec.pdf>
- Conseil supérieur de la langue française. (2021). *La formation en anglais dans les établissements universitaires francophones du Québec*, Gouvernement du Québec.
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/etudes/ETU_Formation_anglais_Universites_Qc_CSLF.pdf
- Corbeil, J.-P. et Marcoux, R. (2023). Soutenir une conversation en français, un indicateur utile et pertinent. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/802448/idees-soutenir-conversation-francais-indicateur-utile-pertinent?>
- Desrochers, N. et Larivière, V. (2016). Recognition ou reconnaissance : de la question des langues en diffusion des connaissances. Dans S. Borg, M. Cheggour, N. Desrochers, L. Gajo, V. Larivière et M. Vlad (Éds.) *L'Université en contexte plurilingue dans la dynamique numérique: actes du colloque annuel de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF)*. Paris, Édition des Archives Contemporaines, pp. 229-236.
- Dion, J. (2012). *Le défi de former une relève scientifique d'expression française l'usage du français et de l'anglais dans la formation universitaire aux cycles supérieurs au Québec - Résumé*. Conseil supérieur de la langue française, Collections de BAnQ. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2249521>
- École de technologie supérieure. (2023). *Politique linguistique*, Conseil d'administration, École de technologie supérieure.
<https://www.etsmtl.ca/docs/ets/gouvernance/secretariat-general/cadre-reglementaire/documents/politique-linguistique>
- Fonds de recherche du Québec. (2017). *Stratégie de mobilisation des connaissances 2014-2017*. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/strategie-mobilisation-connaissance_2014-2017-2.pdf

- Fonds de recherche du Québec. (2023). Rapport de sondage. La science en français. Sondage auprès des boursiers et boursières FRQ. <https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2023/04/rapport-sondage-forum.pdf>
- Fonds de recherche du Québec. (2023, 18 décembre). *Action concertée | Chaires de recherche du Québec*. <https://frq.gouv.qc.ca/programme/action-concertee-chaire-de-recherche-du-quebec/>
- Fonds de recherche du Québec. (2024, 11 janvier). *FRQ - Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques (2024-2025)*. <https://frq.gouv.qc.ca/programme/frq-reseau-quebecois-de-recherche-et-de-mutualisation-pour-les-revues-scientifiques-2024-2025/>
- Frath, P. (2011). *L'enseignement et la recherche doivent continuer de se faire en français dans les universités francophones*. https://www.aplv-languesmodernes.org/docrestreint.api/1585/2e8cb07f006c8e9bae77945911e8229548d97d97/pdf/did27_pfrath_univ_frangl.pdf
- Gagné, A., St-Jean, C. et Brouillette, M. D. (2018). Publier en anglais ou en français? Enjeu pour les jeunes chercheurs en éducation La question récurrente de la langue de publication. *Canadian Journal for New Scholars in Education/Revue canadienne des jeunes chercheurs et chercheurs en éducation*, 9(1).
- Gaudreault-Desbiens, J.-F. et Larivière, V. (2023, 16 février). Le Canada doit contrer le déclin du français en sciences. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2023-02-16/le-canada-doit-contrer-le-declin-du-francais-en-sciences.php>
- Gingras, Y. et Mosbah-Natanson, S. (2010a). Les sciences sociales françaises entre ancrage local et visibilité internationale. *European Journal of Sociology/Archives Européennes De Sociologie*, 51(2), 305-321. <https://doi.org/10.1017/S0003975610000147>
- Gingras, Y. et Mosbah-Natanson, S. (2010b). Where Are Social Sciences Produced? *World Social Science Report 2010: Knowledge Divides*. Paris : UNESCO et International Social Sciences Council, p. 149-153.
- Gouvernement du Canada. (2022). *Projet de loi C-13 : Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois*. https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/pl/charte-charter/c13_2.html#:~:text=Le%20projet%20de%20loi%20C%2D13%20modifie%20la%20Loi%20sur,et%20en%20Am%C3%A9rique%20du%20Nord
- Hamel, R. E. (2007). The dominance of english in the international scientific periodical literature and the future of language use in science. *Aila Review*, 20, 53–71.
- Imbeau, L. M. et Ouimet, M. (2012). Langue de publication et performance en recherche: publier en français a-t-il un impact sur les performances bibliométriques des chercheurs francophones en science politique? *Politique et Sociétés*, 31(3), 39-65. <https://doi.org/10.7202/1014959ar>

- Jackson, J. L., et Kuriyama, A. (2019). How Often Do Systematic Reviews Exclude Articles Not Published in English?. *Journal of general internal medicine*, 34(8), 1388–1389. <https://doi.org/10.1007/s11606-019-04976-x>
- Kircher, R. (2014). Thirty years after Bill 101: A contemporary perspective on attitudes toward English and French in Montreal. *Revue canadienne de linguistique appliquée*, 17(1), 20-50.
- Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur (2023). *La place du français en enseignement supérieur au Québec*. https://www.lires.ca/_files/ugd/2474ec_2a9f3f4add6f4e9aa72a3fb953e0eadc.pdf
- Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois, L.C. chap. 15, art. 41, para. (6) c) (iv) (2023). <https://www.parl.ca/documentviewer/fr/44-1/projet-loi/C-13/sanction-royal>
- National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine. (2019). *Reproducibility and replicability in science*. National Academies Press.
- Projet de loi 96 : Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. (2022). 2e sess., 42e lég. https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2022/2022C14F.PDF
- Noël, C. (2023, 3 mai). Le « déclin lent et irrémédiable » du français en sciences au Canada. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1976062/anglais-recherche-demandes-subsventions-universites>
- Ouranos. (2024). Climatologie régionale et adaptation aux changements climatiques. <https://www.ouranos.ca/fr>
- Ramírez-Castañeda V. (2020). Disadvantages in preparing and publishing scientific papers caused by the dominance of the English language in science: The case of Colombian researchers in biological sciences. *PloS one*, 15(9), e0238372. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0238372>
- Reinke, K. et Ostiguy, L. (2016). *Le français québécois d'aujourd'hui*. De Gruyter.
- Rocher, F. et Stockemer, D. (2017). Langue de publication des politologues francophones du Canada. *Canadian Journal of Political Science/Revue Canadienne De Science Politique*, 50(1), 97-120. <https://doi.org/10.1017/S0008423917000075>
- Roy, J.-H. (2023, 9 mai). En 2023, l'anglais deviendra la principale langue des thèses et mémoires au Québec. *La Conversation*. <https://theconversation.com/en-2023-langlais-deviendra-la-principale-langue-des-theses-et-memoires-au-quebec-205077>
- Statistique Canada. (2022a). *Tableau 98-10-0218-01 Langue maternelle selon l'âge : Canada, provinces et territoires* [tableau de données]. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=9810021801&pickMembers%5B0%5D=4.3&pickMembers%5B1%5D=2.1>

- Statistique Canada. (2022b). *Tableau 98-10-0226-01 Langue parlée le plus souvent à la maison selon l'âge : Canada, provinces et territoires* [tableau de données].
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action>
- Statistique Canada. (2022c). *Tableau 98-10-0222-01 Connaissance des langues officielles selon l'âge : Canada, provinces et territoires* [tableau de données].
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=9810022201&pickMembers%5B0%5D=4.3&pickMembers%5B1%5D=2.1>
- Statistique Canada. (2022d). *Parlant de travail : les langues de travail à travers le Canada*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021010/98-200-x2021010-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2023a). *Le bilinguisme français-anglais au Canada : tendances récentes après cinq décennies de bilinguisme officiel*.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021013/98-200-X2021013-fra.cfm>
- Statistique Canada (2023b). *Tableau 98-316-X2021001 Profil du recensement, Recensement de la population de 2021* [tableau de données].
<https://www.recensement2011.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?LANG=F&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=1&SearchText=Canada&DGUIDlist=2021A000011124>
- Statistique Canada. (2024a, 18 mars). *Tableau 98-10-0185-01 - Langue maternelle selon la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison et la première langue officielle parlée : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement* [tableau de données].
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=9810018501&pickMembers%5B0%5D=1.884&pickMembers%5B1%5D=2.1&pickMembers%5B2%5D=3.1&pickMembers%5B3%5D=4.1>
- Statistique Canada. (2024b, 18 mars). *Tableau 37-10-0108-01 - Nombre et salaires du personnel enseignant à plein temps dans les universités canadiennes* [tableau de données].
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=3710010801&pickMembers%5B0%5D=1.1&pickMembers%5B1%5D=4.1&cubeTimeFrame.startYear=2019+-+2020&cubeTimeFrame.endYear=2022+-+2023&referencePeriods=20190101%2C20220101>
- Université du Québec à Montréal et Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal. (2018). *Convention collective (2018-2022)*.
- Université de Montréal. (2022). *Modèle de sélection des abonnements aux titres essentiels identifiés par la 2e consultation de 2022*, Direction des collections, du traitement documentaire et des mégadonnées, Direction des bibliothèques, Université de Montréal.
- Université de Montréal. (2023a). *Politique linguistique de l'Université de Montréal*, Secrétariat général.

- https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_34-politique-linguistique.pdf
- Université de Montréal. (2023b). *PLU 6150 - Rédaction scientifique en anglais*.
<https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/plu-6150/>
- Université de Sherbrooke. (2004). *Politique linguistique*, Conseil d'administration, Université de Sherbrooke.
<https://www.usherbrooke.ca/decouvrir/fileadmin/sites/decouvrir/documents/direction/politiques/2500-016.pdf>
- Université de Sherbrooke. (2010). *Directive sur le développement et la gestion des collections du Service des bibliothèques et archives 2600-051*, Comité de direction, Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke.
<https://www.usherbrooke.ca/decouvrir/fileadmin/sites/decouvrir/documents/direction/directives/2600-051.pdf>
- Université de Sherbrooke. (2022). *Annuaire général 2022-2023*, Bureau de la registraire.
https://www.usherbrooke.ca/registraire/fileadmin/sites/registraire/Annuaire_en_PDF/2020-2030/2022-2023_Annuaire-general.pdf
- Université du Québec à Chicoutimi. (2023). *Politique de développement des collections*, Conseil d'administration, Université du Québec à Chicoutimi.
<https://www.uqac.ca/mgestion/politique-de-developpement-des-collections/>
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. (2005). *Politique linguistique*, Conseil d'administration, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. (2023). *Politique linguistique*, Conseil d'administration, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
https://resolutionsuqat.quebec.ca/resolutions/PP/2011/Politique_linguistique1.pdf
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. (2017). *Convention collective (2015-2022)*.
- Université Laval. (2023). *Politique linguistique de l'Université Laval*.
https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents_officiels/Politiques/Politique_linguistique_de_Universite_Laval.pdf
- Université Laval. (2023). *KIN7023 - Critical Communication in Science*.
<https://www.ulaval.ca/etudes/cours/kin-7023-critical-communication-in-science>
- Vila, F.X. (2021). The hegemonic position of English in the academic field: Between scientific diglossia and academic lingua franca. *European Journal of Language Policy* 13(1), 47-73. <https://muse.jhu.edu/article/788519>
- Warren, J.-P. et Larivière, V. (2018). La diffusion des connaissances en langue française en sciences humaines et sociales. Les défis du nouvel environnement international. *Recherches sociographiques*, 59(3), 327–337.
<https://doi.org/10.7202/1058717ar>

Warren, J.-P. (2014). The End of National Sociological Traditions? The Fates of Sociology in English Canada and French Québec in a Globalized Field of Science. *International Journal of Canadian Studies*, 50, 87-108.

ANNEXE I – Statistiques descriptives sur la consultation aux Journées de la relève 2022

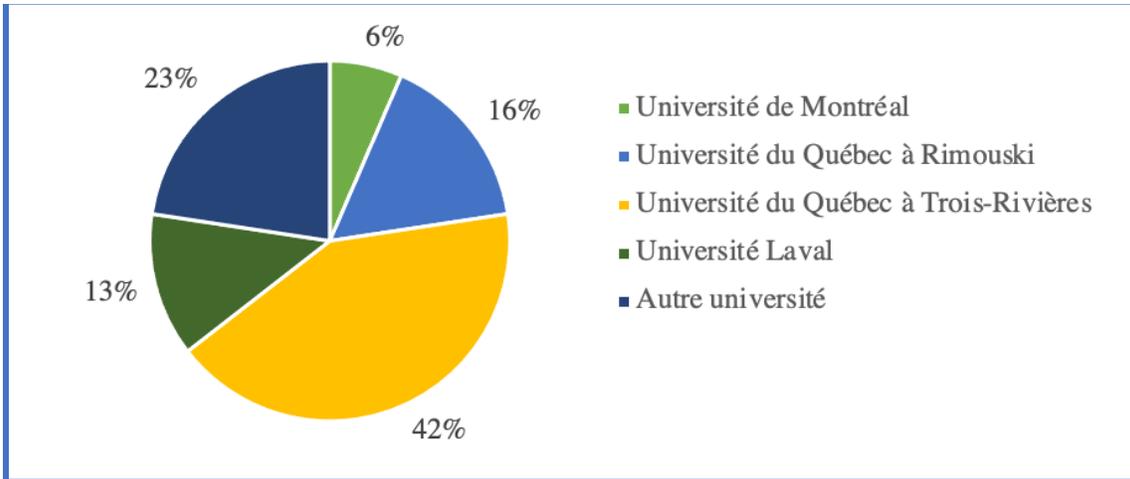


Figure 1. Université d'affiliation des personnes répondantes

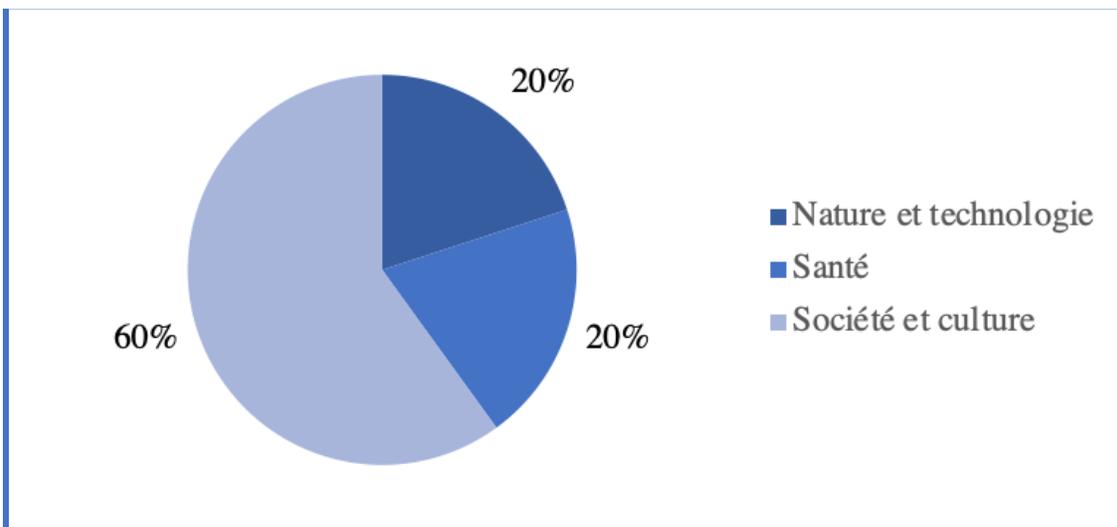


Figure 2. Domaine de recherche des personnes répondantes

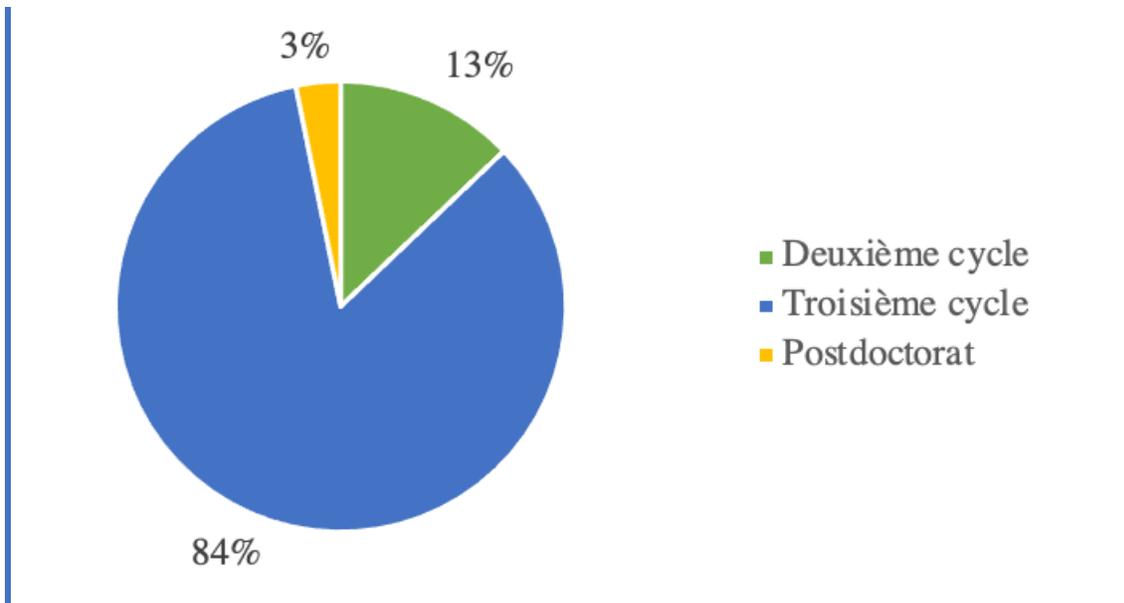


Figure 3. Cycle d'études des personnes répondantes

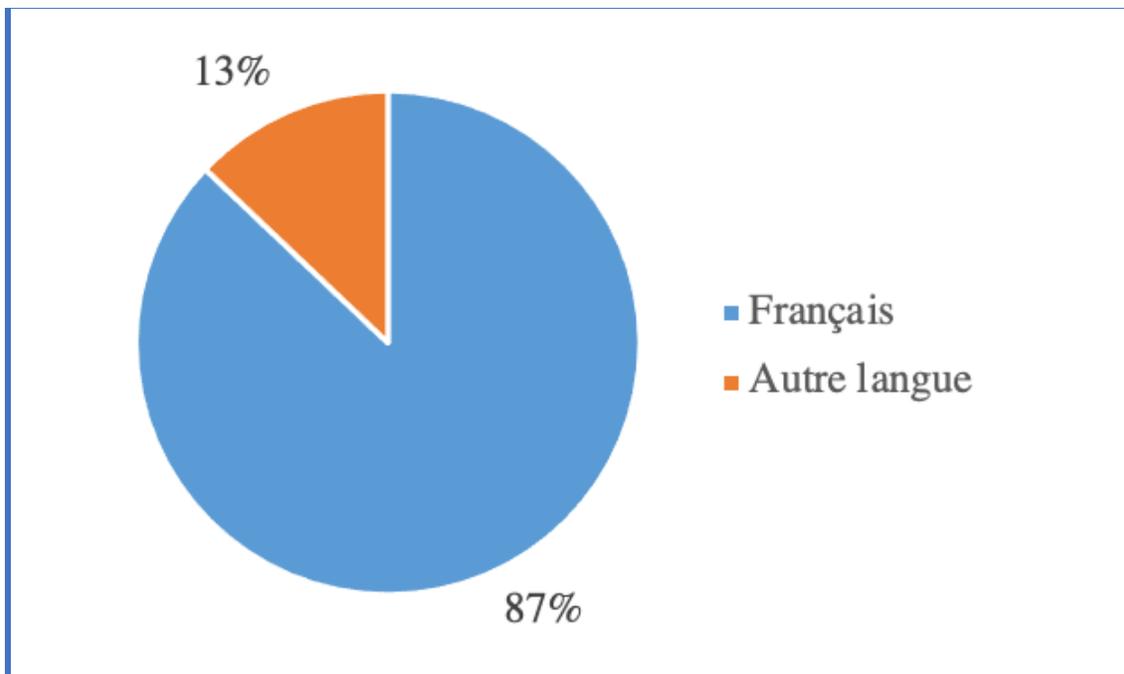


Figure 4. Langue maternelle des personnes répondantes

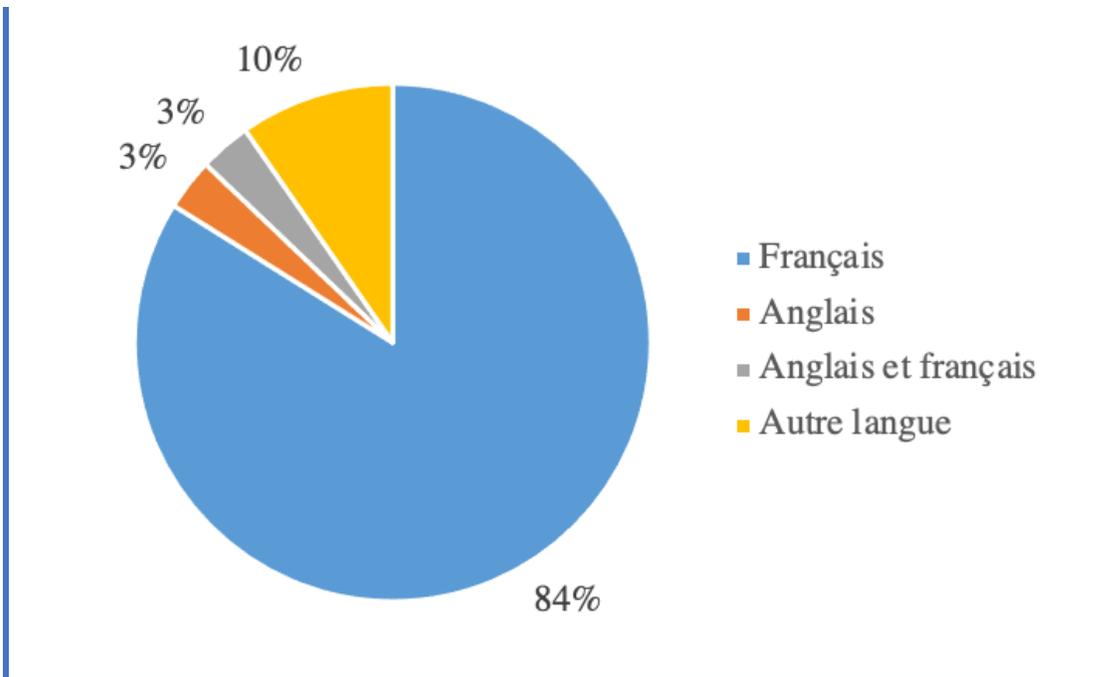


Figure 5. Langue la plus souvent parlée à la maison des personnes répondantes

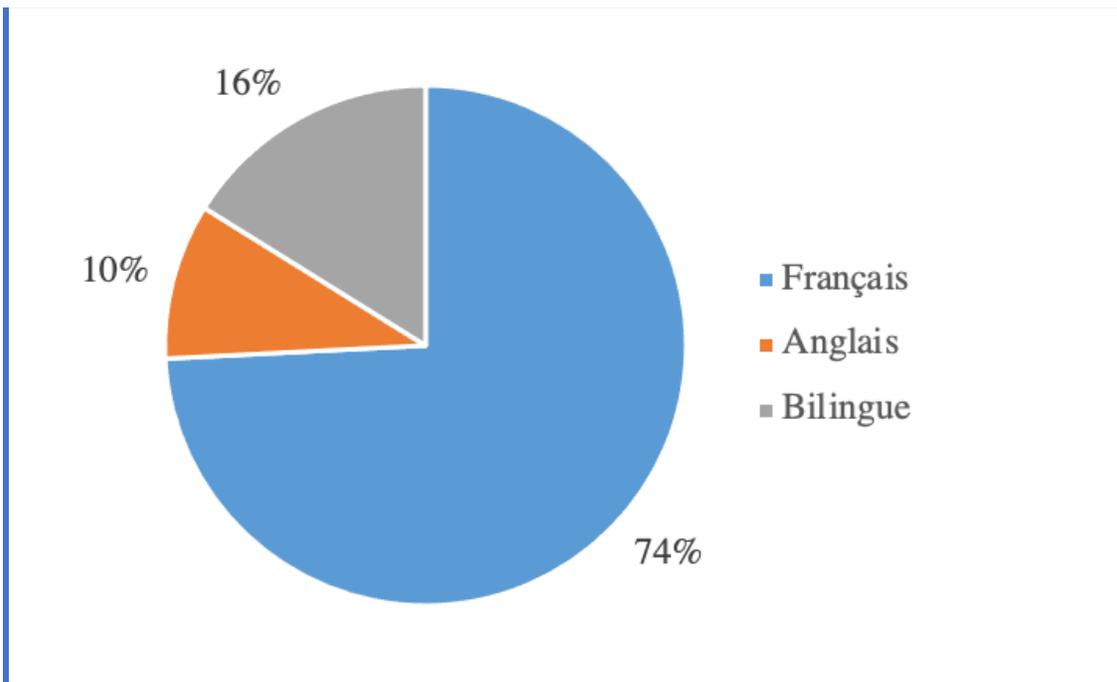


Figure 6. Intentions des personnes répondantes quant à la langue utilisée pour leur thèse, leur mémoire ou autre travail dirigé

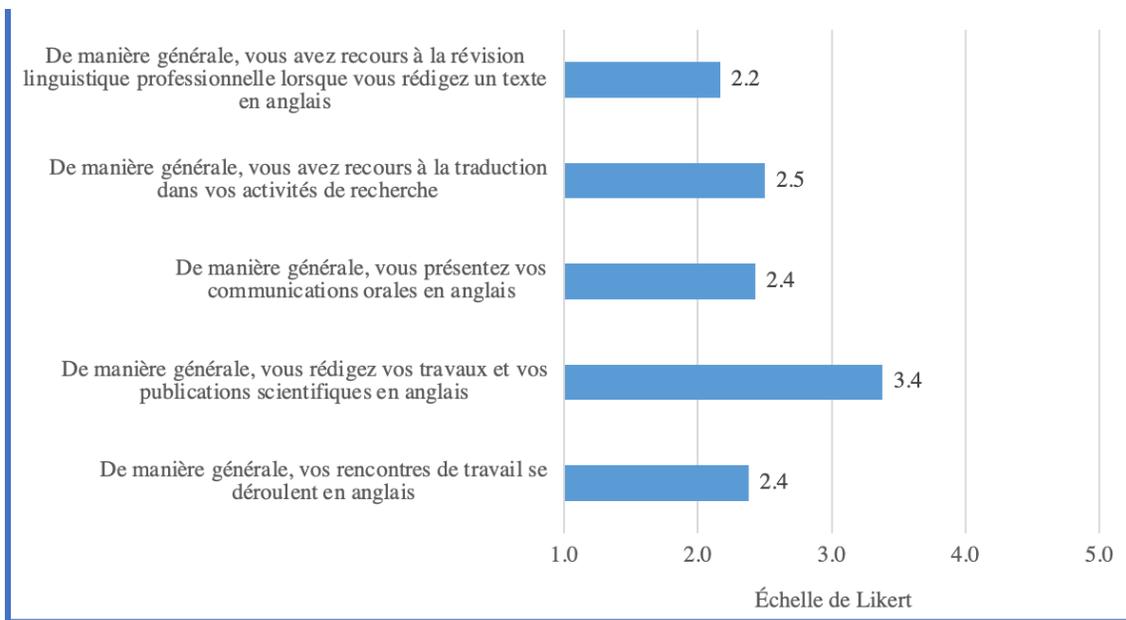


Figure 7. Habitudes linguistiques des personnes répondantes⁹

⁹ L'échelle de Likert varie entre 1 (*Jamais*) et 5 (*Tout le temps*).

ANNEXE II – Information demandée aux universités québécoises par demande d'accès à l'information

[Nous aimerions] obtenir la documentation la plus récente contenant les informations suivantes :

- *Le nombre d'étudiants internationaux présents à l'université, et ce, par cycle d'études, par pays de provenance et par statut (en échange étudiant ou inscrits à un programme régulier).*
- *Les dispositions dans les contrats de travail des professeurs, chargés de cours et professionnels de recherche relatives à la maîtrise du français ou à l'usage du français ou de toute autre langue dans le cadre des fonctions prévues auxdits contrats.*
- *L'offre de cours portant sur le thème de la rédaction scientifique, et ce, peu importe la langue d'enseignement, le cycle d'études ou le domaine d'études.*

Ainsi que toute politique récente portant sur :

- *La langue française en lien avec :*
 - *La mobilisation des connaissances par l'Université, ses chercheurs ou ses étudiants.*
 - *Les acquisitions de documents et les abonnements aux périodiques des bibliothèques universitaires.*

ANNEXE III – Exemples de mesures du FRQ en matière de science en français

Mesures	Description
<p>Annonces d'évènements en lien avec la science en français sur le site Web du FRQ</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Conférence présentée à l'Université de l'Ontario français sur l'état du français dans le monde</u> ▪ <u>Webinaire gratuit sur les défis et perspectives pour la recherche en français coorganisé par la Fédération des sciences humaines et l'Acfas</u> ▪ <u>Conférence sur le français comme langue de travail du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie</u> ▪ <u>Invitation à une table ronde sur la recherche en français</u>
<p><u>Chaires de recherche du Québec sur le thème de la langue française</u></p>	<p>Programme lancé en septembre 2023 par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et le Fonds de recherche du Québec – secteur Société et culture (FRQ-SC) afin de soutenir la création de trois Chaires de recherche du Québec au sujet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La situation démolinguistique au Québec et les politiques linguistiques; ▪ Le développement de l'intelligence artificielle et du numérique en français au Québec; ▪ La découvrabilité des contenus scientifiques en français.
<p><u>Entente entre le Fonds de recherche du Québec et l'Agence Universitaire de la Francophonie pour favoriser la recherche en français entre le Québec et l'Afrique Francophone</u></p>	<p>Le Fonds de recherche du Québec et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) ont signé, le 25 mars 2022, une « convention de partenariat en vue du lancement d'un appel à projets conjoint qui vise à contribuer au développement de la recherche en français entre les établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF au Québec et ceux de son réseau en Afrique francophone ».</p>
<p><u>Forum sciences et politiques du Québec</u></p>	<p>Le Forum sciences et politiques du Québec (Forum SPQ) est « une communauté de pratique à l'interface entre les sciences de toutes disciplines et les politiques publiques québécoises, réunissant des personnes issues de l'administration publique, du milieu politique, de la recherche et de l'innovation ».</p>
<p><u>Forum sur la science en français au Québec et dans le monde</u></p>	<p>Sous le leadership du scientifique en chef du Québec et du Fonds de recherche du Québec, ce forum a offert en avril 2023 « l'occasion de s'exprimer sur [les] enjeux [concernant la science en français] et d'explorer des pistes de solution pour [lui] donner un nouvel élan ».</p>
<p><u>Onglet « La science en français » sur le site web du FRQ</u></p>	<p>Diffusion des diverses initiatives pour favoriser la science en français au sein du FRQ, principalement celles autour du Forum « La Science en français ».</p>

<u>Prix Publications en français</u>	Depuis 2021, tous les mois, chaque secteur de recherche du FRQ octroie un prix de 2 000 \$ à une personne récipiendaire de la communauté scientifique québécoise pour une publication de recherche en français.
<u>Projet DataFranca pour un lexique français en numérique et IA</u>	Partenariat financier du FRQ à DataFranca, « un lexique français de l'intelligence artificielle destiné à l'industrie de l'IA, mais aussi au milieu de la recherche et de l'enseignement ».
Règlement du <u>programme Dialogue</u> concernant les communications en d'autres langues qui doivent absolument offrir une traduction française.	Programme visant à « enrichir le dialogue avec la société grâce à des projets de communication scientifique. Étant donné le potentiel de rayonnement au Québec, mais aussi à l'international, et l'objectif de diffusion scientifique à un public large, les outils de communication en lien avec le projet peuvent être produits dans une langue autre que le français, à condition qu'une traduction française soit fournie (ex. sous-titre d'une vidéo) ».
<u>Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques</u>	Annnonce en novembre 2023 de la création du Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques. Ce nouveau réseau bénéficiera d'un budget minimal de 1 million de dollars par année pour une période de cinq ans.
<u>Réseau francophone international en conseil scientifique (RFICS)</u>	Dirigé par Mathieu Ouimet, financé par le FRQ à hauteur de 1,5 M\$ par an pendant cinq ans, « la mission du RFICS est de contribuer au renforcement des capacités en conseil scientifique dans l'espace francophone par la recherche, le développement et la promotion de formations et d'outils, le transfert de connaissances et l'implication des parties prenantes dans une perspective pluridisciplinaire et multi-milieus. Le RFICS se consacre au conseil scientifique destiné aux décideurs publics, qu'ils soient élus ou non, au sein de l'espace francophone, et ce, aux niveaux local, provincial, national et international ».
<u>Sondage auprès des boursiers et boursières FRQ sur la science en français</u>	Sondage réalisé en mars 2023 en marge du forum La science en français organisé par le Fonds de recherche du Québec. Le sondage qui vise à mieux comprendre les raisons liées au déclin du français en science et à explorer des pistes de solution pour promouvoir l'utilisation de la langue française dans la recherche scientifique.
<u>Soutien à la plateforme Érudit</u>	Le scientifique en chef du Québec et le Fonds de recherche – secteur Société et culture allouent en 2022 « un nouveau budget de 3 M\$ à plus d'une soixantaine de revues scientifiques, ainsi qu'à l'infrastructure numérique Érudit qui en assure la publication et la diffusion en ligne ».
<u>Soutien aux revues scientifiques</u>	En mars 2023, « la subvention initialement accordée aux 36 revues financées dans le cadre du concours Soutien aux revues scientifiques de l'automne 2018, de même que celle octroyée aux 23 revues recommandées pour financement pour les années 2022-2023 et 2023-2024, est ainsi prolongées sur l'année 2024-2025, au montant majoré de 30 000 \$ ».

ANNEXE IV– Questionnaire utilisé pour la consultation aux Journées de la relève en recherche 2022

Ce questionnaire comporte une série de questions ouvertes qui seront discutées en sous-groupe avec les participantes et les participants dans le cadre des Journées de la relève en recherche 2022.

Thème 1 – La mobilisation des connaissances en langues française

Ce thème vise à identifier les facteurs individuels et structurels qui influencent les habitudes linguistiques de la relève en recherche, concernant la mobilisation des connaissances. Les facteurs individuels renvoient au libre arbitre de l'individu, alors que les facteurs structurels renvoient aux conditions générales et aux règles du jeu qui influencent et contraignent les choix, les opportunités et les comportements des individus.

1.1 Dans quelle langue préférez-vous travailler ? Pourquoi ?

1.2 Selon vous, quels sont les facteurs individuels qui motivent vos habitudes linguistiques en matière de mobilisation des connaissances ?

1.2.1 Vos choix linguistiques sont-ils déterminés par votre facilité à vous exprimer oralement ou à l'écrit dans une langue plutôt qu'une autre ?

1.2.2 Quels sont les facteurs structurels qui influencent vos habitudes linguistiques en matière de mobilisation des connaissances ?

- Quels sont les critères qui font que vous choisissiez de publier dans une revue plutôt qu'une autre ?
- Quelle importance accordez-vous aux revues scientifiques lorsqu'il vient le temps de choisir une langue plutôt qu'une autre ?
- Croyez-vous que votre secteur de recherche ou votre discipline influence vos habitudes linguistiques ?
- Quelle importance accordez-vous à vos objectifs de carrières et aux attentes qui y sont associées lorsqu'il vient le temps de choisir une langue ?
- Quelle importance accordez-vous aux attentes de votre direction de recherche lorsqu'il vient le temps de choisir une langue plutôt qu'une autre ?
- Celles et ceux qui choisissent de mobiliser des connaissances en langue française sont-ils désavantagés ? Avez-vous des exemples ?

Thème 2 – La langue française : un enjeu pour la relève en recherche ?

Ce thème vise à déterminer si la relève en recherche estime que la mobilisation des connaissances en langue française est problématique et, le cas échéant, à esquisser des pistes de solution.

2.1 Selon vous, la tendance en faveur de l'anglicisation de la mobilisation des connaissances est-elle problématique ?

2.2 Le milieu de la recherche au Québec devrait-il travailler à infléchir la tendance en faveur de l'anglicisation ou chercher à s'y adapter ?

2.2.1 Dans le cas où le Québec choisirait d'infléchir cette tendance :

- Y a-t-il des mesures spécifiques incitatives qui vous encourageraient à travailler (publication, communications, etc.) davantage en français?
 - Par exemple, devrait-on accorder un avantage financier (bourse, soutien à la recherche, etc.) aux personnes qui publient en français?
 - Par exemple, devrait-on créer des prix pour valoriser le travail des personnes qui publient en français ?
- Y a-t-il des mesures spécifiques contraignantes que vous jugez acceptables pour infléchir les comportements linguistiques concernant la mobilisation des connaissances ?
 - Par exemple, des mesures devraient-elles être adoptées afin que les personnes qui sont affiliées à des universités francophones doivent produire un nombre minimal de publications en français ?

2.2.2 Dans l'autre situation, comment le Québec pourrait-il s'adapter à la tendance en faveur de l'anglicisation en recherche ?

Scientifique en chef du Québec

scientifique-en-chef.gouv.qc.ca

Fonds de recherche du Québec

frq.gouv.qc.ca